Document généré le 11 oct. 2024 22:34

Études internationales

BADIE, Bertrand, WITHOL de WENDEN, Catherine (sous la direction de). *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*. Paris, FNSP, CQRI, 1993, 187p

Jean-Pierre Thouez

Volume 26, numéro 1, 1995

URI : https://id.erudit.org/iderudit/703432ar
DOI : https://doi.org/10.7202/703432ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Thouez, J.-P. (1995). Compte rendu de [BADIE, Bertrand, WITHOL de WENDEN, Catherine (sous la direction de). *Le défi migratoire. Questions de relations internationales.* Paris, FNSP, CQRI, 1993, 187p]. *Études internationales*, *26*(1), 184–185. https://doi.org/10.7202/703432ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

2. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

Le défi migratoire. Questions de relations internationales.

BADIE, Bertrand, WITHOL de WENDEN, Catherine (sous la direction de). Paris, FNSP, CQRI, 1993, 187p.

Sept chercheurs français, canadiens et américains échangent sur le thème des migrations par le biais de huit sujets: les relations transnationales proprement dites, la perspective historique, l'interaction marché et politique, le devenir économique des migrations, l'analyse juridique des droits d'accès, l'observation sociologique de l'appartenance, le paradigme géographique et les droits de l'homme, pour situer l'incertitude des rapports entre droit et immigration. Ces contributions, à l'exception de celle de la géographie et de l'introduction ont été publiées dans la revue *Études Internationales* (vol. XXIV, no 1, mars 1993).

Dès lors, leur intérêt provient d'une part de l'idée que les migrations pourraient être étudiées par la discipline des relations internationales; d'autre part, l'observation que le phénomène migratoire international (quelle que soit sa cause) fait peser un risque, une menace sur les équilibres mondiaux. Reprenons ces deux points: le premier suggère que l'on doive dépasser le paradigme réaliste en ce sens que le nouvel éclairage nécessite des concepts et des outils pluridisciplinaires – études des imaginaires migratoires, par exemple; le second part du constat qu'au monde des États se superpose un monde de réseaux indépendant des territoires et plus ou moins autonome par rapport aux autorités stato-nationales.

L'objet de la réflexion collective vise donc à montrer comment l'on peut reconstruire l'étude des phénomènes migratoires. L'introduction très bien rédigée, par les directeurs de la publication, présente clairement les objectifs de l'ouvrage et pose quelques questions dont celles des flux migratoires, des imaginaires migratoires, et des politiques migratoires. B. Badie partant des acquis de la sociologie des relations internationales montre comment les flux migratoires bousculent les catégories classiques et deviennent sources d'anomie car ils se réalisent souvent hors de l'État ou en le contournant. Ils donnent un contenu nouveau au processus «d'individualisation du monde» dont les effets sont à l'origine de «contradictions» qui grèvent le fonctionnement de l'État-nation contemporain. A. Zolberg découpe dans l'histoire, les espaces-temps de longue durée qui expliquent la capacité de l'État à contester, régulariser et parfois susciter les flux migratoires. Cette capacité des États est rendue par l'interdépendance entre l'interne et l'externe, en d'autres termes, la manière dont l'immigration s'impose à l'État est de plus en plus perçue comme une construction internationale des crises internes.

J. Hollifield a recours au paradigme de l'économie politique pour expliquer l'interaction entre marché et politique. Son hypothèse est basée sur le fait que la crise de l'État (et des mécanismes de régulation) invite à réintroduire le marché à cause de ses propriétés structurantes au sein de

l'espace mondial. Dans ce sens, le marché serait plus fonctionnel que les relations diplomatico-stratégiques conventionnelles. Le migrant est assimilé à un bien géré selon les règles des marchés. Le migrant est ici perçu comme acteur alors que M. Termote réintroduit les rationalités collectives. Il montre que le paradigme du marché est insuffisant, l'impact des flux migratoires doit être appréhendé à travers la diversité des situations régionales et locales.

A. Prujiner outrepasse aussi les conclusions de Hollifield, car le migrant n'existe pas sans l'État dont il reçoit identité et nationalité. C'est l'État qui donne accès à la citoyenneté : ce droit gouverne aussi celui de l'expulsion. Cependant, il faut noter que les démocraties libérales reconnaissent au migrant un droit de recours. L'observation sociologique de R. Leveau complète l'exposé de Prujiner même si l'étude de cas est limitée aux pays du Golfe. Ainsi, «au-delà de ce que le droit lui assigne, le migrant est ce qu'il choisit d'être, et dans de nombreux cas, il s'identifie au pays d'accueil».

Pour la géographe M. F. Durand, les réseaux migratoires participent à la formation d'un système spatial mondial au sein duquel prolifèrent logiques d'interdépendance et échanges. Leur nature structurante limite la nature aléatoire des décisions de migration. De plus, il faut relativiser le concept centre-périphérie car les déplacements migratoires démultiplient les lieux et les moments de passage. Finalement, C. Wihtol de Wenden pose la question des droits de l'homme comme instrument de protection des populations immigrées à condition qu'ils intègrent les questions de culture, d'identité propres à ces populations. C'est dans ce heurt entre droit et culture que se situe «l'aspect le plus remarquable de la dissolution par les flux migratoires des logiques de l'État».

Cet ouvrage bien écrit, présenté dans une collection attrayante, à prix modique, intéressera les chercheurs et étudiants en sciences sociales car il les aidera à mettre à jour leurs connaissances sur les migrations internationales d'une manière originale.

Jean-Pierre THOUEZ

Département de géographie
Université de Montréal

Nation Against State : A New Approach to Ethnic Conflicts and the Decline of Sovereignty.

GOTTLIEB, Gidon. New York, Council on Foreign Relations Press, 1993, xiii et 148p.

La fin de la guerre froide a provoqué diverses réactions sur l'avenir des relations internationales : il y avait au tout début l'euphorie de voir le communisme imploser, marquant ainsi la victoire du système démocratique et de l'économie du marché ; Francis Fukuyama annonçait la fin de l'Histoire et le président américain George Bush le début d'un nouvel ordre mondial. Puis apparaissaient les premiers doutes et la reconnaissance qu'une période d'incertitude débutait mais que les Nations Unies pouvaient prendre la relève. Depuis, commentateurs et analystes sont passés au stade où ils acceptent la persistance d'un certain désordre dans le système international et sont à la recherche de ses causes afin de proposer des solutions.